Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales

publications scientifiques

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 34 (1901)

Heft: 5

Artikel: Société vaudoise de théologie : rapport sur l'exercice de 1899-1901

Autor: Fornerod, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-379714

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE THÉOLOGIE

Rapport sur l'exercice de 1899-1901

PAR

A. FORNEROD

président sortant de charge 1.

Messieurs et chers collègues,

La vie consciente de l'esprit donne l'illusion de se suffire à elle-même, alors qu'elle plonge ses racines dans notre organisme physique. Voilà ce que nous disent les psychologues modernes. Notre société semble leur donner raison. Toute absorbée par son but, qui est de provoquer entre ses membres l'étude scientifique du fait du salut révélé dans les Ecritures, elle se préoccupe fort peu des conditions organiques de son existence. Aussi, les questions d'ordre administratif ne prennent qu'une minime place dans nos séances, elles sont reléguées à l'arrière plan. C'est là un signe de santé. C'est pendant la maladie que le corps fait sentir qu'il est le suppôt de la vie consciente. Nous ne nous plaindrons pas de n'avoir à vous relater que de menus faits, au point de vue de l'organisation de notre Société.

Votre Comité ne s'est réuni qu'une fois pour se constituer sur les bases suivantes: Président: M. Fornerod, pasteur; vice-président: M. Jaques, pasteur; caissier: M. Emery, professeur; Secrétaires: MM. les pasteurs Schnetzler et Goumaz.

¹ Lu à la séance du 1er juillet 1901.

Sur la proposition de votre caissier, vous avez décidé de payer dix francs par séance la location de notre salle; cent francs par an était le taux des précédentes années. De ce fait, une économie a été réalisée. Notre cotisation annuelle a, en outre, été abaissée d'un franc depuis 1901, nous devons débourser deux francs au lieu de trois. Voilà pour ce qui concerne nos finances.

La tradition constante de ces dernières années veut que nous ayons huit séances par an : septembre, novembre, décembre, janvier, février, mars, avril, juin. Notre séance d'été, avec les années, s'est transformée en séance d'automne, c'est celle du mois de septembre. Le mois de mai ne comporte pas de séance, nous laissons la place libre à la Société pastorale. En nos temps où les associations pullulent et se font nécessairement concurrence, les associations sœurs doivent s'entendre, les membres qui appartiennent aux deux sociétés sont nombreux. Une seule infraction à ces traditions a été commise. La séance de mars 1901 a été supprimée. Le travail promis a manqué au dernier moment. Les cartes de convocation étaient prêtes à être lancées. Impossible de trouver sur-le-champ un nouveau rapporteur. Nous avons donc eu 15 séances. Elles ont été fréquentées en moyenne par 20 personnes, 20 et 10/14 pour être exact. Les variations ont été de 10, séance du 29 janvier 1900, à 31, séance du 29 avril 1901.

Nous avons eu le plaisir d'entendre deux théologiens des cantons voisins. M. le professeur L. Gautier tient, et nous lui en sommes reconnaissants, à rester membre actif de notre société. Aussi, pour que ce titre ne soit pas illusoire, est-il venu de Genève nous entretenir pendant une séance. M. le pasteur Ecklin de Neuchâtel, par deux fois, s'est déplacé pour nous exposer les idées qui lui tiennent tant à cœur. Ces communications de théologiens romands favorisent nos rapports de bon voisinage. Pourquoi ne deviendraient-elles pas plus fréquentes? Sans fonder un nouveau colloque romand pour la théologie (ce n'est pas d'institutions nouvelles que nous avons besoin!), n'est-ce pas là un moyen tout pra-

tique de tavoriser ce rapprochement tant désiré entre protestants de la Suisse romande?

La liste des membres de notre Société qui est adjointe au dernier rapport de 1899 comporte 75 membres actifs et 2 membres honoraires. Au cours de nos deux années, nous comptons deux démissions, toutes deux motivées par une surabondance d'occupations. Nous regrettons de perdre en MM. les pasteurs Miéville, à Vevey, et Secrétan à Etoy, des membres de notre confrérie. La mort nous a enlevé un membre honoraire et un membre actif. Ce qui fait une diminution de quatre. Nous avons eu, par contre, le bonheur de faire 11 nouvelles recrues en la personne de MM. les pasteurs Hofer, Métraux, Eug. Bridel, Butticaz, H. Gagnebin, Gust. de Perrot, Em. Curchod, Louis Barblan, Perriraz, Paul Béranger et Dessemontet. A l'heure actuelle, nous comptons 83 membres actifs et un membre honoraire. Au point de vue numérique, notre Société marche bien.

Les personnes, en tant que numéros, participent au corps de notre Société, en tant qu'individualités elles en constituent l'âme. Nous occuper d'elles, c'est déjà nous entretenir de la vie consciente de notre association.

Nous disions que la mort nous a enlevé deux membres, membres distingués de notre association.

M. le professeur Aimé-Louis Herminjard était un de nos honoraires. Ce titre lui avait été conféré comme un modeste témoignage de notre admiration à l'occasion de son jubilé du 7 novembre 1896. L'auteur de la Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française nous a grandement honorés en acceptant notre hommage. Nous étions heureux de le compter un peu parmi les nôtres; alors même qu'il n'a pas fréquenté nos séances et n'a pas été un de nos membres actifs. L'Eglise catholique, si autoritaire, si exclusive qu'elle soit en raison même de ses principes, admet pourtant en dehors de ses cadres l'existence de membres de son Eglise qui, s'ils ne le sont pas de fait, le sont du moins virtuellement. Notre Société, en portant le drapeau des études théologiques, ne peut-elle pas avec plus de raison reven-

diquer comme siens ceux qui font autorité en matière de sciences religieuses? L'honorariat a été le symbole de ce lien. Notre éminent honoraire nous a été enlevé sans avoir pu achever son œuvre magistrale.

M. le professeur Combe était un de nos précieux membres actifs. Sa régularité était exemplaire. Assister à nos séances était pour lui un devoir sacré. Le souvenir de sa présidence vous est encore présent. Vous vous rappelez la grande conscience et la profonde dignité qu'il a apportées à l'exercice de ses fonctions. Nos procès-verbaux nous rendent compte de trois travaux présentés par lui. Ce sont, en 1887, « La traduction des Evangiles d'H. Lasserre; » en 1894, « Quelques observations générales sur le grec du Nouveau Testament; » en 1896, « Les premières pages d'un dictionnaire grec du Nouveau Testament. » Ces titres vous renseignent déjà sur la nature d'esprit d'Ernest Combe. Il était avant tout un linguiste, un philologue. Nous avons été son élève, lorsqu'il est arrivé à l'Académie de Lausanne comme professeur d'exégèse du Nouveau Testament. Habitué que nous étions à la méthode si brillante de M. Chapuis, grâce à laquelle nous étions initiés à propos de telle ou telle péricope de nos Evangiles aux différents systèmes d'interprétation, nous avons été tout d'abord surpris. M. Combe apportait avec lui le texte même de la Sapience de Salomon, et il nous obligeait à faire une comparaison minutieuse, versets après versets, avec le texte de l'épître de Jacques. Cet examen philologique des textes est assez aride pour les étudiants. Et pourtant, nous avons finalement compris la méthode de notre professeur. Etudier les mots pour pénétrer le sens des phrases et arriver à se placer dans l'état d'esprit de l'auteur au moment même où il rédigeait son écrit, voilà ce que recherchait avant tout notre collègue. Il ne croyait pas devoir se préoccuper des interprétations des diverses écoles de théologie. N'est-ce pas là la méthode scientifique de l'exégèse? Cette méthode, Ernest Combe l'a pratiquée avec un esprit de probité remarquable. Pour élucider le sens d'un mot, il n'a pas craint un jour de faire un voyage à Paris. A côté du philologue, Ernest Combe

se distinguait par une culture littéraire qui le rendait soucieux de la forme et qui imprégnait ses allocutions, ses sermons, d'une teinte athénienne. Ses dons étaient rehaussés
par sa personnalité: Très réservé, prudent, ne se donnant
pas au premier venu, il dévoilait les trésors de son âme à
ceux qui s'approchaient de lui. Un tact exquis, une délicatesse de cœur, une fidélité éprouvée, une grande fermeté de
convictions, unie à un esprit large, ce sont là des qualités
qui font qu'on ne se laisse pas oublier par ceux qui vous ont
connu. Aussi ses amis sentent-ils la grande perte qu'ils ont
faite quand, après de grandes souffrances vaillamment supportées, Ernest Combe a quitté cette terre pour une patrie
meilleure.

Les morts se remplacent, dit-on. Est-ce bien vrai? Avec eux, n'est-ce pas déjà une partie de nous-mêmes qui s'en va? Mais la vie a ses exigences, elle nous pousse en avant, elle fait surgir des vocations, elle appelle de nouveaux venus sur le théâtre de ses différentes activités. Une société poursuit sa marche; alors que ses champions disparaissent les uns après les autres, elle en voit apparaître de nouveaux. Notre société a eu son cours régulier. En passant en revue les travaux présentés, nous chercherons à nous rendre compte de notre situation théologique. Où en sommes-nous? Que faisons-nous?

Bien que nous nous occupions avant tout de théologie, rien d'humain ne nous est étranger, aussi tout mouvement des esprits nous intéresse-t-il. C'est ce qu'a fort bien compris M. Logoz avec son « antichristianisme de Nietzsche » (27 février 1901). Avec son esprit analytique, le logicien qu'est M. Logoz, a su faire ressortir l'unité de l'œuvre du penseur allemand. Au milieu de tous les aphorismes revêtus d'une parure littéraire de Nietzsche, notre rapporteur a vu, dans la théorie du surhomme, tout simplement une apologie de l'égoïsme. Cette apologie de l'égoïsme reposerait-elle sur un arrière-fond métaphysique? A cette question, M. Logoz a répondu non. L'œuvre de Nietzsche présente plutôt un état d'âme qu'un système.

Avec M. le professeur Paschoud, nous abordons la théologie sous un de ses aspects généraux « Le mythe et la légende, leur importance religieuse » (27 novembre 1899); le travail a paru dans la Revue de théologie et de philosophie, janvier 1900. L'auteur a eu de nobles envolées pour défendre un de ses axiomes favoris, « la légende vaut mieux que l'histoire. » Que le mythe et la légende soient les porteurs des aspirations d'une peuplade, nul ne le conteste plus. Qu'il y ait des mythes et des légendes dans la Bible, cette affirmation n'a pas rencontré parmi nous de contradicteurs. Seulement, la nécessité de retrouver comme base le terrain solide de l'histoire a été fortement accentuée par la discussion. Et tandis que la reconnaissance des mythes dans l'Ancien Testament est facilement acceptée, cette reconnaissance l'est beaucoup moins en ce qui concerne le Nouveau Testament. Partant du caractère unique de la personnalité de Jésus-Christ, nous aurons de la peine, nous a dit M. le professeur Bridel, à appliquer le critère qui veut éliminer de l'histoire ce qui est extraordinaire. Jusqu'où s'étend l'extraordinaire autour du Christ?

L'Ancien Testament a été en honneur parmi nous, nous comptons quatre travaux. Ils nous ont fait voir que la méthode de la critique scientifique appliquée à l'Ancien Testament est définitivement acclimatée chez nous.

Ainsi, avec l'étude des sources, telles que la critique avec ses variantes les reconstruit, un schema nouveau pour l'histoire d'Israël apparaît. Pour les profanes, ce sont des terres inconnues. L'histoire scientifique d'Israël va-t-elle devenir la propriété exclusive de ceux qui se retrouvent au milieu des différentes couches de législations, de narrations historiques? L'ésotérisme est toujours funeste. L'abîme se creuse toujours plus entre les idées courantes traditionnelles et les données consacrées par la science critique. A chacun de faire un effort pour le combler.

La découverte des différentes législations dans l'Ancien Testament a mis en saillie l'œuvre des prophètes. Ces hommes de Dieu apparaissaient comme les fondateurs de la religion monothéiste. Tout ce qui les avait précédés, semblait être de nulle valeur. Une réaction se produit à l'heure actuelle. La grande œuvre prophétique demeure, mais on reconnaît de plus en plus qu'elle a eu des précurseurs historiques, qu'elle a été préparée. L'importance de la personnalité de Moïse à cet égard est prise en sérieuse considération.

Ces impressions se sont dégagées des discussions soulevées par les quatre travaux signalés. Deux ont été présentés par un grand travailleur, M. Trabaud. Pour préparer les avenues de sa thèse de doctorat, le pasteur de Longirod s'est préoccupé des rapports de l'Ancien et du Nouveau Testament, et nous a donné les résultats de ses recherches: « Le développement historique de la loi mosaïque » (26 mars 1900). « Le rôle de la loi dans le judaïsme postérieur et l'attitude de Jésus en face de la loi » (28 juin 1901). L'auteur nous a ainsi permis de faire un bon résumé de la théologie biblique de l'Ancien Testament.

M. le professeur L. Gautier nous a donné une causerie charmante sur « quelques questions concernant la religion d'Israël avant l'exil » (25 juin 1900). Sa connaissance personnelle de l'Orient, son sens historique très fin, sa parole si vivante ont donné un grand attrait à sa communication. Avec les Récabites, il a soulevé le voile sur l'existence du conflit entre les traditions religieuses des Israélites nomades et celles des Cananéens, que les Israélites adoptèrent en s'installant en Palestine. Pour les Récabites, Baal est un Dieu d'agriculteurs, Jahvé est un Dieu des bédouins.

M. le professeur Barrelet a abordé, lui aussi, un sujet spécial. Il nous a entretenus le 29 avril 1901 « des travaux récents sur le Serviteur de l'Eternel » du second Esaïe. L'auteur part de l'opinion de Delitzsch qui comparait la notion du Serviteur de l'Eternel à une pyramide dont la base est Israël, le milieu l'élite du peuple, le sommet la personne du Rédempteur.... De là, avec une grande clarté, l'auteur nous a fait passer par la théorie de Duhm qui voit dans le chapitre 53 un poème qui, écrit en marge, a passé abusivement dans le texte du second Esaïe. L'unité de l'ouvrage sort

pourtant victorieuse. Seulement, deux courants d'interprétation se dessinent. Tandis que Sellin fait de l'Ebed Jahvé un individu, et reconnaît en lui d'abord Zorobabel, puis Jehojakin, Budde voit tout simplement dans l'Ebed Jahvé, Israël. Etant donné le tempérament oriental, avec sa puissance de personnification, cette explication collective est la plus forte. M. Barrelet, entre ces deux courants, s'en tient à l'opinion de Delitzsch.

Si l'Ancien Testament a reçu nos faveurs, le Nouveau semble un peu délaissé; il n'a provoqué qu'un seul travail, celui de M. le pasteur Linder: « Béthesda » (29 janvier 1900). Avec une grande persévérance, M. Linder poursuit la défense de son explication particulière du quatrième Evangile. Vous le savez, notre auteur a découvert deux couches dans ce livre. Sa pierre de touche est la présence ou l'absence de l'article devant les noms propres. La source A (avec article) se rapproche des synoptiques; la source S (sans article) contient les éléments mystiques et même gnostiques. M. Linder a cherché à faire l'application de sa méthode au chapitre 5. Avec cette division des sources, il est partisan de l'interprétation allégorique pour l'explication du récit de la guérison d'un malade à la piscine de Béthesda. Les cinq portiques ne sont pas autre chose que les cinq livres de la loi et le mot Béthesda, Beth-e-sda, maison des cinq districs, des cinq parcelles, nous ramenerait aux cinq portiques. L'impuissance de la loi mosaïque, voilà quelle serait la leçon cachée dans le récit. Tout en admirant les connaissances philologiques de M. Linder, la plupart de ses auditeurs trouvent pourtant son critère littéraire insuffisant. Quant à l'objection faite contre le système allégorique qui fait des écrits des énigmes, M. Linder répond avec beaucoup d'à-propos: « Si le quatrième évangile a vu le jour parmi les Alexandrins, l'allégorie y fleurissait, » donc il est naturel de la rencontrer dans cet ouvrage.

La théologie historique a fait surgir deux contributions qui reflètent nos préoccupations actuelles. L'histoire des dogmes est la discipline favorite de notre époque. Assister à la naissance, à l'épanouissement, à la pétrification des dogmes de l'Eglise est un spectacle fait pour plaire à notre esprit moderne, imprégné d'évolutionnisme. Quoi d'étonnant qu'un jeune lévite, au sortir de l'auditoire, ait éprouvé le désir de rechercher les origines de l'histoire des dogmes. Avec son travail « Rationalisme et histoire » (26 février 1900) M. le pasteur Chavan nous a fait, avec une grande clarté, une exposition des antécédents de l'histoire des dogmes. M. le professeur Dandiran en a tiré la conclusion quand il a dit: « Le rationalisme est essentiellement révolutionnaire, négatif. » Au fond, après les controverses dogmatiques, on ne voulait plus du dogme. Bien avant Kant, on avait exclu l'élément dogmatique. Le rationalisme a été impuissant pour concevoir une histoire des dogmes. La véritable genèse se trouve dans le grand mouvement historique et philosophique du dix-neuvième siècle. Le rationalisme a rendu possible la naissance de cette branche théologique.

La seconde contribution historique est celle de M. Dandiran: « Un mot d'histoire à propos de Kant et de Swedenborg » (17 décembre 1900). M. le pasteur Byse, qui cherche à acclimater chez nous les vues de ce « grand inconnu, » avait, à propos d'une discussion, englobé Kant parmi les partisans des vues de Swedenborg sur le monde des esprits. Le disciple et admirateur de Kant en M. Dandiran avait bondi à l'ouïe d'une telle prétention. Pour justifier le philosophe de Königsberg de toute connivence avec l'homme aux visions, M. Dandiran nous a fait un exposé magistral du système de Kant, tel qu'il ressort à ses yeux de la critique de la raison pure, de la critique de la raison pratique, et de la religion dans les limites de la raison. La Weltanschauung de Kant est en complète opposition à celle de Swedenborg. Mais M. Byse ne s'appuyait pas sur les grandes œuvres de Kant, seulement sur un petit opuscule datant de quinze ans avant la publication de la critique de la raison pure. Tout philosophe qu'on soit, on peut renier ses anciens dieux. Montrer qu'il n'en est rien pour Kant, que les citations avancées par M. Byse appartiennent à un écrit satirique où perce déjà le

dédain de Kant pour toute métaphysique, c'est ce que M. Dandiron se proposait de nous montrer dans la seconde partie de son travail, qui n'a pas encore vu le jour.

Les sujets systématiques sont encore les préférés, ils prêtent naturellement à la discussion. Nous en comptons cinq. Comme ils n'ont pas de rapport les uns avec les autres, prenons-les dans l'ordre de leur publication.

M. le professeur Emery a fourni le 'plat spirituel substantiel de notre séance d'automne (25 septembre 1899) à Chernex, une étude sur « Le devoir. » Nous ne reproduirons pas cette analyse si détaillée, si incisive. En choisissant ce thème, l'auteur savait que, sur ce terrain-là, l'entente existait entre les représentants de nos diverses tendances théologiques. Le devoir, c'est là le roc sur lequel tous les chrétiens spiritualistes peuvent se donner la main sans crainte d'aucun malentendu. Le ton du travail était donc des plus iréniques. Grâce à la présence de M. le pasteur Wagner de Paris, la discussion a été nourrie et des plus intéressantes. Elle s'est portée particulièrement sur le fait que la morale se présente sous forme de cas particuliers à résoudre, et sur les conflits de devoirs.

Le 18 décembre 1899, M. le pasteur Logoz nous présentait son étude sur le dogme de la prédestination. Elle a paru dans la Revue de théologie et de philosophie de mars 1900. C'est une vieille question qui intriguera toujours les chrétiens, pourquoi? parce que ce dogme plonge ses racines dans la vie chrétienne elle-même, comme M. Logoz l'affirme énergiquement pour l'apôtre Paul: « Si maintenant j'analyse le contenu de la prédestination simple, je ne tarde pas à découvrir qu'elle repose précisément, non sur une spéculation de l'esprit, encore moins sur une révélation objective, mais sur une double expérience, celle d'une conversion opérée à une époque précise sous l'influence de la grâce avec une puissance irrésistible, et celle de l'action permanente de Dieu dans l'âme du croyant. » — « Seulement, ajoute l'auteur, autant la conviction de la prédestination au salut est un postulat de la foi et de la conscience chrétienne et, par

suite, d'essence strictement religieuse, autant la pensée de la prédestination d'autrui à la damnation est une superfétation d'origine étrangère, d'essence philosophique. » Ce sont là les deux notes fondamentales de ce travail. La discussion a porté sur la question de savoir si la prédestination se trouve dans l'Ancien Testament et dans les Evangiles. M. Logoz dit non. M. Emery dit oui. En outre, comment les chapitres 9, 10 et 11 des Romains doivent-ils être envisagés? La diversité des interprétations demeure.

Le 30 avril 1900, M. le pasteur Robert Favre, de Sainte-Croix, nous a donné un résumé des idées du professeur Hermann de Marbourg sur le Christ historique. (Voir Revue de théologie et de philosophie, septembre et novembre 1900.) Ce jeune théologien a soulevé le problème le plus actuel de la théologie. Avec l'école ritschlienne, Hermann part de la personnalité historique de Jésus-Christ comme base de la foi chrétienne. « La personnalité concrète de Jésus de Nazareth : tel est aux yeux de Ritschl le fondement et la norme de la foi chrétienne. » Cette école est donc en opposition avec les idéalistes comme Lessing, Fichte, pour qui les idées suffisent, et qui sont disposés à soutenir la vérité de l'Evangile, tout en affectant une indépendance complète à l'égard de sa forme historique. Mais si la foi chrétienne dépend de la personnalité historique de Jésus-Christ, est-elle également dépendante de toutes les traditions rapportées dans le Nouveau Testament sur Jésus-Christ? C'est là le nœud de la question. Hermann reconnaît pleinement que, quelque confiance qu'on puisse accorder aux auteurs du Nouveau Testament, la critique conserve toujours ses droits; nous ne pouvons avoir sur les faits extérieurs de la vie de Jésus que des probabilités, non des certitudes. Dès lors, où trouver une base solide pour la foi? Dans le Christ historique, envisagé non point dans sa vie extérieure, mais dans sa vie intime, intérieure, telle qu'elle se manifeste directement à l'âme de tous ceux qui s'approchent sincèrement de lui. Nous pouvons faire l'expérience de sa vie intime.

Le 24 septembre 1900, à notre séance d'automne à Chernex

sur Montreux, par une belle journée, nous avons eu la joie de revoir au milieu de nous un de nos vaillants champions, M. le professeur Chapuis. Sa santé s'est heureusement améliorée. Il nous a donné un travail, fruit de ses méditations solitaires, provoquées par le souvenir du 15 avril 1799, jour où Frédéric Schleiermacher terminait ses discours sur la religion. L'œuvre de M. Chapuis « Religion, christianisme, théologie » a commencé à paraître dans la Revue de théologie et de philosophie, mars 1901. Ce que le théologien de Chexbres recherche, c'est l'élément essentiel de la religion, celui sans lequel aucune religion ne peut subsister. Et avec Schleiermacher, il le trouve dans le sentiment de notre dépendance absolue, c'est-à-dire dans la piété. Prendre, comme M. Buisson, les caractères principaux de la religion dans le dogme et le miracle, c'est prendre des facteurs secondaires de la vie religieuse pour l'élément essentiel. Le dogme n'est pas spécifique à la religion, et le miracle ne lui est pas essentiel. Non; Vinet a dit que l'Evangile était une vie au-dedans de nous, c'est la religion de l'esprit, c'est un agent de vie sociale, la vie spirituelle à son plus haut degré. Aussi le critère de nos jugements doit-il être la vie religieuse elle-même. Si la piété, c'est-à-dire le sentiment de notre dépendance absolue, constitue « das Wesen der Religion, » peut-elle subsister à l'état pur, sans doctrine, sans culte? peut-on prévoir le temps où la religion n'aura ni dogme, ni organisation ecclésiastique? Ou bien ne s'agit-il que d'une subordination des éléments qui constituent la religion? La piété, cet élément essentiel, donnera-t-elle toujours naissance à des dogmes, à des doctrines, à des cultes, à des organisations religieuses? En tant que concrétisations de la piété, ces manifestations auraient toujours un caractère phénoménal, transitoire, variable. C'est là le problème soulevé par la discussion.

Le 26 novembre et le 17 décembre 1900, M. le pasteur Ecklin de Neuchâtel nous a apporté « Une révision de la doctrine de la rédemption. » L'auteur s'attendait à rencontrer des adversaires de son point de vue. Tout en accentuant

le rôle de la mort de Jésus-Christ dans l'œuvre de notre délivrance de la puissance du mal, il a attaqué vivement la doctrine traditionnelle de la substitution juridique comme contraire à la conscience chrétienne et aux Ecritures. M. Ecklin est un homme versé dans l'exégèse des passages scripturaires. Sa tentative de faire jaillir le caractère moral de l'œuvre de la Rédemption, le but d'amour poursuivi par Dieu lui-même pour délivrer sa créature, n'a rencontré que des approbations. La critique a porté sur une autre face du problème, M. Ecklin est un chaud partisan de l'autorité biblique. Aussi a-t-il présenté, conformément aux textes bibliques, la rédemption non point comme notre délivrance du mal, du péché simplement, mais du diable. Par la victoire de Christ, nous avons été rachetés de la puissance du diable. M. Ecklin croit impossible de construire une théodicée sans admettre l'existence personnelle du diable, attestée par les écrits bibliques. La divergence a alors éclaté entre les partisans de l'autorité biblique et ceux qui placent l'existence du diable au rang des questions de métaphysique et non d'expérience, seul domaine où nous soyons tenus de suivre Jésus-Christ.

Vous le voyez, les discussions n'ont pas manqué au sein de notre société. Il arrive chez nous ce qui se passe ailleurs; nous avons nos porte-paroles aimés qui souvent à eux seuls portent le poids de la discussion. C'est grâce à eux que nos séances sont vivantes et animées. Nous devons particulièrement nos remerciements à MM. les professeurs Bovon, Bridel, Dandiran, Emery, Paschoud. Par leurs observations, leurs réserves, que d'idées ils ont évoquées dans l'esprit de leurs auditeurs! Nous espérons les entendre souvent encore, tout en exprimant le vœu que leur exemple ait des imitateurs. Que de membres nous rendraient service en nous faisant part de leurs réflexions, en toute liberté.

Et cela est d'autant plus facile que notre société a le caractère d'une famille. Un esprit de respect de la personnalité d'autrui et de bienveillance fraternelle règne au milieu de nous, et rend les rapports faciles. Puisse cet esprit demeurer longtemps à l'actif de notre société!

Et pourtant, alors même que notre société est, et reste, une école de libre discussion où les tendances théologiques les plus diverses peuvent librement s'exprimer, elle passe dans certains milieux pour être inféodée à un parti théologique déterminé. On dit: c'est le sanctuaire de la théologie nouvelle. En être membre, fréquenter ses séances, c'est presque être affilié à l'hérésie. Oui, les partisans de la théologie de la conscience émettent leurs idées librement au sein de notre société, mais leurs contradicteurs le peuvent tout aussi bien. Maintenir ce caractère de libre discussion doit être le devoir de tous les membres de notre société. Il s'agit d'étouffer ces malentendus qui, en s'accentuant, ne pourraient que nuire à la marche normale de notre société.

En quittant ma charge présidentielle, j'éprouve le besoin de vous remercier de la bienveillance que vous m'avez témoignée et de demander à Dieu de bénir notre société.

J'ai dit.